

Fiscalité

Une forte hausse d'impôts est demandée à Morges

La Municipalité présente un budget 2013 déficitaire de 5,9 millions

Emmanuel Borloz

Les autorités, qui parlent plutôt d'un «phénomène cyclique», ne le concèdent qu'à demi-mot, mais le constat est clair. A Morges, fiscalement parlant, les belles années appartiennent bel et bien au passé. Principal indice de ce climat morose, qui promet de belles empoignées aussi bien en Commission des finances qu'au Conseil communal: la Municipalité propose d'augmenter le taux d'imposition communal de 4 points (de 68,5 à 72,5 points). A Morges, la parfaite stabilité de l'imposition aura duré presque 20 ans. Mais elle ne tiendra sûrement pas face à l'importante augmentation des charges, pour beaucoup imposées par le Canton, que la Commune doit assumer.

Police régionale plus chère que prévu

Hier matin, face à la presse, et, quelques heures plus tard, face au Conseil communal, Eric Züger (PS), municipal des Finances, a eu la lourde tâche d'expliquer - et,

surtout, de légitimer - la proposition municipale. Une présentation articulée autour d'une deuxième mauvaise nouvelle: la hausse d'impôt ne devrait pas suffire à équilibrer le budget 2013. La Ville prévoit en effet un déficit de 5,9 millions pour l'exercice 2013, soit 1,2 million de plus par rapport aux prévisions de 2012.

«Ce budget est marqué par trois faits majeurs: une importante augmentation de la facture sociale (13,7 millions), la péréquation (3,7 millions), la nouvelle police régionale Police-Région-Morges (PRM), ainsi que par l'introduction de la taxe au sac, qui nécessite la mise en place d'un

nouveau système de financement», résume Eric Züger. Dans le détail, 5 points d'impôt seront nécessaires pour amortir la hausse des coûts liés à la facture sociale et à la péréquation financière ainsi qu'à la PRM. Par contre, une baisse d'un point peut être accordée grâce à l'entrée en vigueur de la taxe au sac. Au bilan, la hausse demandée est donc fixée à 4 points. A noter que sans cette augmentation, le déficit inscrit au budget 2013 prendrait l'ascenseur, passant de 5,9 à 8,5 millions, selon les estimations de la Municipalité.

Toujours au chapitre des mauvaises nouvelles et contrairement

aux attentes, la fameuse bascule de 2 points d'impôt du Canton aux Communes liée à la réforme policière ne finance pas le coût de cette régionalisation. Comme à Prévèrenges, qui a accepté 4 points en plus il y a trois semaines, la PRM participe lourdement à l'augmentation de l'imposition. A Morges, le total des coûts liés à la PRM se montera à 4,1 millions pour l'an prochain.

Grands projets urbanistiques maintenus

Bercée par une conjoncture en demi-teinte qui devrait perdurer, la situation n'est pas confortable. Pour autant, la Municipalité entend maintenir le cap et annonce que les grands projets urbanistiques (rénovation de l'Hôtel de Ville, En-Bonjean, achat de la parcelle Prairie-Sud et la piscine couverte...) sont maintenus. Pour ces investissements, ce sont quelque 30 millions qu'il faudra déboursier. «Notre autofinancement nous permettra de donner 5,2 millions. Pour le reste, nous aurons recours à l'emprunt», glisse encore Eric Züger. Le tout avec - enfin - une bonne nouvelle: le taux d'endettement brut de la commune par habitant (5294 francs) devrait rester en dessous de la moyenne des sept plus grandes communes vaudoises (5625 francs en 2011).

Le taux n'a jamais baissé

● Président de la Commission des finances mais aussi président de l'Entente morgienne, Eric Décosterd ne s'exprimera pas sur le fond de l'affaire - la commission ne s'étant pas encore réunie -, mais livre tout de même un sentiment à chaud. «Lorsque, ces dernières années, tout allait bien, la Municipalité n'a jamais proposé de baisser le taux d'impôt. On a préféré engranger les bénéfices.

Aujourd'hui, on pense que les choses risquent d'aller de mal en pis, alors on augmente le taux de 4 points. C'est un peu délicat et le message pourrait avoir du mal à passer», poursuit Eric Décosterd, qui déplore qu'aucun geste n'ait jamais été fait pour le contribuable. Côté agenda, la Commission des finances se réunira mardi pour parler du taux. L'analyse du budget se fera en novembre.

La Maison de la rivière sort de terre à Tolochenaz



Des inscriptions au sol aident à imaginer l'avenir de la future station de recherche et de sa zone d'exposition. VANESSA CARDOSO

Dès 2014, la station de recherche sera ouverte au public et présentera une exposition atypique consacrée au milieu aquatique

«Ce qu'il y a de plus dingue, c'est ça», lance Jean-François Rubin. Président du conseil de fondation de la Maison de la rivière, il est enthousiaste au milieu de cette future station de recherche. Il pointe du doigt des murs en béton gris entre lesquels passera une véritable rivière. Les écosystèmes y seront reproduits pour le public. «Ces espaces seront vitrés. Les visiteurs pourront découvrir tous les milieux aquatiques, de la source

jusqu'à son embouchure, comme dans de grands aquariums», se réjouit-il.

Le chantier de la Maison de la rivière - qui a pour but la valorisation et la protection des écosystèmes aquatiques -, à Tolochenaz, suit son cours. Le projet est estimé à 11 millions. La Fondation, soutenue par des mécènes privés et dont les membres fondateurs sont l'Université de Lausanne, la Haute Ecole du paysage d'ingénierie et d'architecture de Genève et l'association Truite-Léman, en a déjà récolté 7 et a une promesse de dons pour 1,5 million. Une situation jugée confortable par ses promoteurs. L'inauguration de la future station de recherche sur les milieux aquatiques est prévue en 2014.

Pour le moment, il est encore difficile de se faire une idée de ce que deviendra l'endroit. «Il faut faire preuve d'imagination», rigole le président. Sur la grande dalle en béton, des inscriptions temporaires à la peinture fluo permettent de se représenter l'avenir du lieu: l'accueil, une douche, des bureaux et au cœur de la salle principale, un emplacement réservé au sous-marin de Jacques Piccard, le *F.A. Forrel*. Plus loin, des laboratoires et un futur aquarium. «Il y aura différentes espèces d'amphibiens, par exemple des écrevisses», voit déjà Jean-François Rubin.

Dans le bâtiment annexe se trouvera une pêcherie, ainsi que des logements pour des étudiants. Car le but est aussi de permettre

aux chercheurs de profiter de la richesse de la faune et de la flore présentes sur ce site pour y effectuer des recherches de terrain. A ce titre, une partie du Boiron a même été déviée et formera un S le long du bâtiment principal. Des étangs artificiels seront aussi aménagés.

En attendant que la Maison de la rivière prenne physiquement forme, la Fondation propose déjà de multiples activités pour sensibiliser le public à l'environnement. Le prochain rendez-vous est fixé à dimanche. Dès 9 h, les enfants et les parents sont attendus sur le site avant de partir pour une balade dans la forêt à la découverte des champignons. «Tout est prétexte à l'éducation à l'environnement», conclut le président. **M.G.**

Deux projets nyonnais distingués par la Ville

Le Prix du développement durable a été remis, ex aequo, à l'Elastique Citrique et à Léman Nature

Le jury n'a pas réussi à les départager. Hier soir, la Ville de Nyon a remis son Prix du développement durable à deux associations, les saltimbanques de l'Elastique Citrique et Léman Nature, ardents défenseurs de la biodiversité. Les deux lauréats ont reçu la coquette somme de 5000 francs chacun.

Créée en 2010, l'association Léman Nature emmène les bambins à la découverte de la diversité de la faune et de la flore du bassin lémanique. «Le jury a été interpellé par le caractère novateur de ce projet, relève Daniel Rossellat, syndic de Nyon et président du jury. L'association sensibilise les enfants à la nature par des ateliers très concrets sur le terrain.»

Le second lauréat, l'école de cirque fondée par les époux Pythoud en 1994, a séduit le jury par sa capacité à jongler entre des fi-

nances modestes et une volonté d'accueillir des jeunes qui ont peu de moyens.

On pourrait s'étonner que le jury ait primé un projet sans lien direct avec l'écologie. «Le développement durable ne concerne pas uniquement l'environnement», rappelle Daniel Rossellat. Le prix récompense en effet des associations qui parviennent à trouver un équilibre entre les enjeux économiques, sociaux et écologiques. «Nos critères sont assez exigeants», note le syndic.

C'est peut-être pour cette raison que sept dossiers seulement ont été déposés pour cette troisième édition, contre neuf et huit les années précédentes. «Nous sommes satisfaits, je trouve que c'est plutôt bien», rétorque Daniel Rossellat. L'équipe envisage toutefois de créer une nouvelle catégorie pour attirer de nouveaux participants: «Certaines entreprises ont une responsabilité sociale ou environnementale. C'est l'une des pistes que nous creusons pour promouvoir ce prix.» **N.R.**

Arnex

Un municipal démissionne

Philippe Vaudano, 46 ans, démissionne de la Municipalité d'Arnex pour le 31 décembre. Ses raisons? Il y a d'une part un changement de sa situation familiale et de l'autre l'impression d'avoir beaucoup donné à sa commune. Car ce responsable technique dans une entreprise a occupé le Dicastère voirie-police-pompiers durant dix-neuf ans. «C'est le moment de passer le relais à de nouveaux habitants et pourquoi pas à une femme», estime le municipal. Le dépôt des listes est fixé au 15 octobre, l'élection au 25 novembre. **M.S.**

Il a dit

«Je ne quitte pas complètement les Infrastructures. Disons que je m'en éloigne»

Vincent Jaques,

à propos du dicastère qu'il a quitté en devenant syndic de Morges



Le chiffre

130

C'est, en milliers de francs, le montant d'un crédit que demandera la Municipalité de Coppet à son Conseil, lundi soir prochain. La somme est prévue pour la création d'abris à vélos sécurisés à la gare, l'installation de supports à vélos à des emplacements stratégiques et l'aménagement d'une partie de la place de la Gare. La Municipalité avait essuyé un refus en avril de cette année, pour un projet semblable (mais pour un montant de 172 000 francs), qui comprenait en plus une station de vélos en libre-service. N.B.

Crassier

Solde à payer pour le restaurant

Les travaux de rénovation du Café-Restaurant Au Bœuf Rouge ont largement dépassé le 1,2 million de francs débloqué par la commune en février 2010. Le décompte final du chantier laisse un solde de facture de quelque 600 000 francs. Pour le payer, la Municipalité demande au Conseil communal un crédit complémentaire qui sera débattu jeudi prochain en séance plénière. Au final, l'achat et la rénovation de l'établissement, ouvert depuis plus d'une année, auront coûté près de 5 millions. **N.R.**

Tannay

Réfection des chemins agricoles

Le Conseil communal a accepté, lundi soir, de déboursier 384 000 francs pour remettre en état les chemins agricoles de la commune. Déjà présenté en juin, le préavis avait été refusé par les élus. «L'assemblée n'avait pas senti la nécessité de ces travaux», analyse le syndic, Serge Schmidt. La Municipalité a donc revu sa copie, qui a cette fois-ci été largement approuvée. En outre, deux des six tronçons concernés se trouvant en partie sur la commune de Mies, celle-ci participera donc à la réfection, à hauteur de 100 000 francs. **N.R.**

Les enfants d'abord!

Rolle La comédienne Carine Martin se glisse dans la peau d'une jeune mère de famille dans *Et les enfants d'abord*, un spectacle d'humour qu'elle a elle-même écrit. A découvrir vendredi et samedi au Casino de Rolle, à 20 h. Réservations au 021 825 12 40. **N.R.**

Première brocante

Genolier Avis aux brocanteurs professionnels et amateurs de bric-à-brac. Genolier organise sa première grande brocante et vide-greniers dimanche, de 9 h à 17 h, au centre communal. Nonante stands ainsi qu'une exposition de motos de collection et des animations musicales seront à découvrir. **N.B.**